



**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI**

**SUR LE POINT 114 DE L'ORDRE DU JOUR INTITULE:**

***"LES MESURES VISANT A ELIMINER LE TERRORISME  
INTERNATIONAL"***

**(6e Commission: Questions Juridiques)**

***SALLE DU CONSEIL DE TUTELLE, SIEGE DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, NEW-YORK***

**LE 6 OCTOBRE 2020, NEW-YORK**

**Monsieur le Président,** Merci de me donner la parole.

Permettez

En outre, bien que ces groupes aient pu voir leur capacité de mouvements temporairement limitée en raison des mesures de fermetures des frontières à travers le monde ceci ne les a pas empêchés de poursuivre leurs desseins dans plusieurs pays notamment du Continent Africain.

un

**Monsieur le Président,**

La région de l'Afrique de l'Est à laquelle appartient mon pays est la zone de prédilection où opèrent les Groupes extrémistes et terroristes tels que Al-Qaïda et Al-Shabab ayant fait allégeance au groupe EIL.

**Je vous remercie pour votre attention**